

Gérer la fonction douane

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Organisation de la circulation des marchandises**

Durée de la formation "Gérer la fonction douane" : 13 jours non consécutifs, soit 91 heures en présentiel

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **Supply Chain Management**, **processus qualité**, **Security and Risk Management**, **CODE DES DOUANES DE L'UNION**

Identification

Identifiant : **2938**

Version du : **13/12/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Organismes de formations référencées par la Commission européenne sur la Compétence douanière](#)

Non formalisé :

- [CFW - Competency Framework](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

En charge de la gestion au sein des entreprises OEA ou gestionnaire dans un département Commerce International ou compliance, le «Gestionnaire des opérations douanières» est chargé de l'application de la stratégie, mise en œuvre par le Manager douane et/ou le conseil d'administration de l'entreprise, en ce qui concerne la réglementation et le suivi des procédures liées à la circulation internationale des marchandises.

Débouchés : Gestionnaire / co-Manager / co-Responsable...

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- GÉRER LA FONCTION DOUANE ODASCE/CP FFP : <http://www.cpffp.com/certificat/621>

Descriptif général des compétences constituant la certification

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « GESTIONNAIRE des opérations douanières ». Il est capable de :

- maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
- distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statut, régimes, espèce, origine, valeur et procédures ;
- choisir les téléprocédures adaptées à l'entreprise et devra :

Public visé par la certification

Tous publics

- évaluer les risques lors de questions transversales interservices, ainsi qu'avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail et en faire rapport à sa hiérarchie ;
- mettre à jour des cartes d'identité douanière de marchandises, et cartographier les flux ;
- suivre l'évolution de leur environnement de travail en y incluant les risques et opportunités de la législation douanière et fiscale des échanges, notamment en suivant les évolutions du dédouanement centralisé dématérialisé.

Modalités générales

Formation continue, mode d'enseignement interentreprises, présentiel.

Durée de la formation "Gérer la fonction douane" : 13 jours non consécutifs, soit 91 heures en présentiel.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Pour l'entité utilisatrice

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Evaluation / certification

Pré-requis

Prérequis généraux, CV ou dossier justifiant la validation des acquis à l'appui : • niveau Bac + 2/3 ou équivalent ; • langue française parfaitement courante ; • niveau d'anglais « pré-intermédiaire » (soit équivalent du CECRL* : B1) [(*) Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues] ; • utilisation maîtrisée des outils bureautiques et de l'Internet ; • expérience en Gestion d'Équipe et/ou en gestion de projet et en outils de Communication Le questionnaire d'entrée au parcours - remis au moment de l'inscription- permet d'évaluer si les prérequis sont atteints.

Compétences évaluées

Critères de compétences évalués au niveau des savoir / savoir-faire et savoir être :

Classer et/ou vérifier le référencement douanier d'une marchandise selon la nomenclature douanière
Déterminer l'Origine d'un produit et Utiliser les possibilités de règles sur les origines préférentielles
Vérifier les bases de la Valeur en Douane et Savoir liquider des droits et taxes
Mettre à jour des fiches douanières
Mettre à jour des instructions pour les partenaires de la chaîne logistique afin de maintenir ou faire évoluer des schémas de dédouanement
Aider à l'évaluation du statut d'Opérateur Économique Agréé et des facilitations et simplifications associées.
Mettre en œuvre des Téléprocédures, des Téléservices et implémenter des facilités et ou simplifications réglementaires obtenues par l'entreprise
Participer à la dématérialisation des processus des échanges et à la vision globale interne et externe de l'entreprise

Compétences :

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « GESTIONNAIRE DOUANE » et est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statuts, régimes, espèce, origine, valeur et procédures ;
choisir les Téléprocédures et les Téléservices adaptés à l'entreprise.
Il devra :

évaluer les risques lors de questions transversales interservices, ainsi qu'avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail et en faire rapport à sa hiérarchie ;
mettre à jour des cartes d'identité douanière de marchandises, et cartographier les flux ;
suivre l'évolution de son environnement de travail en y incluant les risques et opportunités de la législation douanière et fiscale des échanges, notamment en suivant les évolutions du dédouanement centralisé dématérialisé et des nouvelles opportunités inscrites dans le Codes des Douanes de l'Union et ses actes.

Capacité de réflexion :

Certificateur(s)

- ODASCE

Centre(s) de passage/certification

- ODASCE

Le candidat en parcours de niveau « Gestionnaire », après plusieurs modules de formation, doit être en mesure de présenter une problématique sur l'objet de son mémoire. Cette problématique doit permettre d'utiliser les compétences acquises dans un contexte professionnel d'entreprise, celle où le candidat est employé ou qu'il souhaite rejoindre.

Le participant sera évalué sur un suivi pédagogique dont le contenu sera partie intégrante du mémoire de soutenance.

Épreuves écrites : Principes du suivi pédagogique.

Objectifs du suivi pédagogique : amener le candidat au parcours à la rédaction finale du mémoire qui sera soutenu devant Jury.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Formation portant sur la réglementation douanière et considérées comme pertinentes et adaptées à son implication dans les activités douanières, conformément aux dispositions de l'article 27 (1) (b) de l'acte d'exécution du CDU. Association professionnelle ou de commerce reconnue par les autorités douanières ou par un organisme d'un Etat membre (Article 27 (1) (b) (iii) AE CDU)

La validité est Temporaire

Du 11/10/2016 au 11/10/2020

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP

Plus d'informations

Statistiques

10 certifiés à fin 2016.

Autres sources d'information

http://www.odasce.asso.fr/Site_Odasce/formations_parcours_professionnels.htm